

**RÉF. AL06  
210076**



## PUBLIC

Minimum 7 -  
Maximum  
14 participants.  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS

Être diplômé(e) en ergothérapie.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1 ET 2

*Cette formation se base sur une approche globale de la personne en tenant compte de ses capacités, de la réalisation de ses activités et de son environnement. Elle s'appuie sur le GEVA mais les documents sont également proposés en version PPH selon le modèle théorique utilisé par le stagiaire.*

*Les aspects financiers et législatifs sont abordés ainsi que les principes de construction et d'adaptation du cadre bâti. Les formulaires d'évaluation de la personne, d'étude du bâti et de préconisations seront fournis sur clé USB avec les diaporamas et les différents documents concernant les normes d'accessibilité, les aides techniques, les déficiences... en fonction des besoins de chaque groupe. La formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique différents outils d'évaluation ainsi qu'une méthodologie d'intervention afin de préconiser des adaptations du lieu de vie pour des personnes en situation de handicap.*

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les normes d'accessibilité applicables aux bâtiments privés (principalement) et publics
- Analyser la demande de la personne et de son entourage
- Mettre en pratique une méthodologie de diagnostic adaptée à tout type d'habitat, de déficiences (motrice, sensorielle, psychique, intellectuelle) et d'âge quel que soit le contexte de vie
- Proposer des solutions techniques (aides techniques et /ou aménagement, aides humaines) en s'appuyant sur des notions d'architecture
- Réaliser un cahier des charges, un rapport de préconisations, un schéma à partir d'un logiciel
- Recenser les aides financières possibles

## Contenu

### > 1ère partie

- Cadre conceptuel et réglementaire
- Éléments de base du cadre bâti – terminologie
- Lecture de plan
- Identification des étapes et des obligations réglementaires et techniques auxquelles sont soumis les projets de construction
- Éléments spécifiques liés aux différentes déficiences
- Normes d'accessibilité
- Évaluation de la personne, de ses activités et de son projet de vie
- Présentation et utilisation d'un formulaire d'évaluation sous forme de grilles d'analyse
- Étude de solutions techniques - Diagnostic technique de l'habitat
- Élaboration d'un cahier des charges et suivi du projet
- Présentation d'un logiciel de dessin ROOM ARRANGER
- Travaux pratiques
- Accompagnement social
- Financement

### > 2ème partie

- Restitution des travaux sous forme d'un rapport de préconisations avec schémas réalisés par le participant, pendant la période intermédiaire, à présenter au groupe

## Modalités pédagogiques

- Théorie, table ronde, études de cas (les stagiaires sont invités à apporter des exemples)
- Présentation Powerpoint, cartes mentales, grilles d'analyse
- Mise à disposition d'un ordinateur pour deux stagiaires, avec l'installation du logiciel de dessin
- Références bibliographiques

## Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de remplir un questionnaire préformation.

En intersession, à partir d'une situation réelle, chaque participant devra réaliser un rapport de préconisations avec schémas. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide de la formatrice ergothérapeute afin d'évaluer les acquis et d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formatrices

**Caroline GIRAUX**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en libéral à Rennes.

**Dominique RABIN**, Architecte.

**Claire PALLADIN**, assistante sociale exerçant dans le secteur médico-social auprès de personnes en situation de handicap.



## DATES ET MODALITÉS :

Formation pluriannuelle de 6 jours en 2 parties de 5 jours consécutifs et 1 jour.

Planning et inscriptions sur <https://www.anfemigal.fr/>

**39 HEURES** Tarif non adhérents : **1610 €** Tarif adhérents : **1520 €**

**LIEU : Paris 13**

*Possibilité, sur demande des ergothérapeutes exerçant hors métropole, de remplacer la 2e partie par une heure de visioconférence individuelle avec la formatrice ergothérapeute (tarif identique). Possibilité de formation à la carte sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande. Pour les formations sur site, le logiciel Room Arranger\* doit être préalablement installé par l'établissement ou les participants sur leurs ordinateurs (minimum 1 pour 2).*

*\*Adamec, J. (2018). Room Arranger (Version minimum 9.5.5) [Logiciel]. Prague, CZ: Seznam (licence payante peu onéreuse)*